

Année de la Formation/Domaine/Mention : M2 / DG / Droit pénal et sciences criminelles

Parcours-type : Droit pénal et sciences criminelles

Parcours pédagogique (le cas échéant) :

Responsable de la Formation : Mme Stéphanie FOURNIER, Mme Anne-Gaëlle ROBERT

Responsable de l'Année : Mme Stéphanie FOURNIER, Mme Anne-Gaëlle ROBERT

Code Diplôme : ABMDPE1

Code VDI : 136

Code Etape : ABM2E1

Code VET : 211

Date approbation/présentation CFVU : 28/09/2023

N° de version dans l'accréditation : 2

Formation Initiale/Formation Continue

Présentiel

Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	N° RNCP	Intitulés des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES								NOMBRE D'HEURES			
								1ère session				Session de seconde chance				CM	TD	CM/TD	TP
								Contrôle Continu (CC)	Coef. (1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Coef. (2) ou %				
SEMESTRE 3																			
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	RNCP34123 BC02	Unité 1 - Droit pénal approfondi			O	15	6												
		Droit pénal général					6												
		Droit pénal spécial - personnes et biens							Ecrit Oral	60% 40%			E	100%	24	36			
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	RNCP34123 BC02	Unité 2 - Droit pénal international			O	9	3												
		Droit pénal européen et international					3			O	100%		O	100%	12	12			
		Droit pénal international appliqué - concours de plaidoirie Claude Lombois																	
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	RNCP34123 BC02	Unité 3 - Droit pénal comparé			O	6	2												
		Droit pénal comparé - le système anglo-saxon					2	E/O	100%		oui	100%			12	12			
		Anglais juridique - regards sur le système américain																	
Appui à la transformation en contexte professionnel	RNCP34123 BC04	Unité 4 - Professionnalisation et recherche			O														
		Maîtrise de la présentation orale													4				
		Méthodologie de la recherche													2				
		Bonification 1			B		2												
		Langues					2												
		Sport					2												
		ETC du SET					2												
		Bonification 2			B		1												
		Engagement étudiant					1												
		Total ECTS / Semestre						30								114,00	0,00	0,00	0,00
SEMESTRE 4																			
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	RNCP34123 BC02	Unité 1 - Procédure pénale approfondie			O	15	6												
		Droit du procès pénal					6												
		Droit pénal appliqué - études de dossier								Ecrit Oral	60% 40%		E	100%	24	24			
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	RNCP34123 BC02	Unité 2 - Droit de la peine			O	6	3												
		Droit approfondi de l'exécution des peines					3			O	100%		O	100%	24	12			
		Histoire de la peine et de la pensée pénale																	
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	RNCP34123 BC02	Unité 3 - Sciences criminelles appliquées			O	3	2												
		Criminologie appliquée					2	E/O	100%		oui	100%			12	12			
		Police scientifique et médecine légale																	
Usages avancés et spécialisés des outils numériques	RNCP34123 BC01	Unité 4 - professionnalisation et recherche			O	6	3												
		Stage																	
		1 ou choix																	
		Mémoire						E et O	100%	oui	100%				6				
		Rapport						E et O	100%	oui	100%				6*				
		Clinique juridique						E et O	100%	oui	100%				6*				
Participation à un atelier de jurisprudence						E et O	100%	oui	100%										
		Bonification 1			B		2												
		Langues					2												
		Sport					2												
		ETC du SET					2												
		Bonification 2			B		1												
		Engagement étudiant					1												
		Total ECTS / Semestre						30								126,00	0,00	0,00	0,00
<p>Commentaire : Les matières enseignées dans l'Unité 1 du Semestre 3 (Droit pénal approfondi) et dans l'Unité 1 du Semestre 4 (Procédure pénale approfondie) donnent lieu chacune, en fin de semestre, à un écrit comptant pour 60 % et, en fin d'année, à un examen transversal sous la forme d'un grand oral comptant pour 40 % de la note finale. Seules les épreuves écrites peuvent donner lieu à un rattrapage en seconde session. La note des unités 4 "professionnalisation et recherche" correspond à la note obtenue à l'occasion de la soutenance de mémoire ou de rapport ou de la participation à la clinique ou aux ateliers de jurisprudence. La validation de cette note est conditionnée par la réalisation effective du stage obligatoire exigé par le RDE. L'étudiant peut suivre, au titre de la bonification 1, un enseignement supplémentaire de langues ou de sport, ou un ETC du SET. Si les étudiants choisissent plusieurs matières, seule la meilleure note est prise en compte pour établir cette bonification 1. Les points obtenus au-dessus de la moyenne sont ajoutés, à titre de bonification au total général du semestre sans conséquences sur le nombre de crédits. Une bonification "Engagement étudiant" est également proposée au semestre 1 et au semestre 2 (v. RDE). Les bonifications sont facultatives et peuvent être cumulables : bonif 1 (hors engagement associatif et syndical) + bonif 2.</p> <p>En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées.</p>																			